


D'ici à 2022, toutes les communes de l'Agglomération seront éligibles au Très Haut Débit via la fibre optique

Documents :

 [Organisation du déploiement du THD sur le territoire](#) [2]

Zoom :

*"La fracture numérique entre les communes urbaines et les communes rurales n'est pas envisageable."
Franck Leroy, Président de l'Agglo*

Voir aussi :

[Suivre le déploiement de la fibre optique par Orange](#)

[Effectuer une analyse de sa vitesse de connexion](#) [4]



[1]

Le Très Haut Débit (THD), à quoi ça sert ? Cela permet, grâce à un accès à Internet performant, d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données dans un temps très court. Le THD offre de nouveaux usages dans tous les domaines de la vie : domotique, e-service public, e-santé, e-économie, visioconférence, e-commerce, télétravail, e-éducation. En ce qui concerne le déploiement de la fibre optique, deux situations différentes coexistent sur le territoire de l'Agglomération.

Un premier déploiement d'ici à 2020

Sur le périmètre historique de l'ex-Communauté de communes d'Épernay, 13 communes (Avize, Chouilly, Cramant, Cuis, Cumières, Épernay, Flavigny, Les Istres-et-Bury, Magenta, Mardeuil, Oiry, Pierry, Plivot) vont bénéficier du déploiement de la fibre par l'opérateur privé Orange. Après avoir fibré partiellement Épernay, Orange a fibré les communes de Mardeuil et de Magenta en 2016. Les logements fibrés peuvent ainsi souscrire à une offre THD auprès de l'opérateur internet de leur choix. D'ici 2020, l'ensemble des abonnés des 13 communes pourront se raccorder à la fibre optique.

La fin du déploiement en 2022

Les 34 autres communes de l'Agglomération font partie de la zone d'initiative publique concernée par le plan THD de la Région Grand Est. Ce plan prévoit le déploiement de la fibre optique entre 2019 et 2022, sur toutes les communes de la Région, en commençant par les communes identifiées comme

prioritaires (c'est-à-dire celles avec un débit Internet inférieur à 3 Mbits/s). Ce dispositif concerne 7 677 prises de particuliers et aura un coût d'environ 2 millions d'euros pour Epernay Agglo Champagne.

Source URL: <https://www.epernay-agglo.fr/article/competence-amenagement-numerique>

Liens

- [1] https://www.epernay-agglo.fr/sites/epernay-agglo/files/image/article/fibre_optique.png
- [2] https://www.epernay-agglo.fr/sites/epernay-agglo/files/document/article/carte_thd.jpg
- [3] <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>
- [4] <https://www.echosdunet.net/dossiers/test-ping>